

PLUS VALUE IMMOBILIÈRE DES PARTICULIERS

DURÉE
3H30

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS

Connaître et mettre à jour ses connaissances sur le calcul de la plus value immobilière (détenue directe, ou société à l'impôt sur le revenu)

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Patrice MILLON - Directeur Associé Cabinet d'Ingénierie et de Conseil en Gestion de Patrimoine

15
MN

INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

20
MN

PARTIE 1

RAPPELS GÉNÉRAUX

Les différentes plus values en fiscalité selon les modes de détention

60
MN

PARTIE 2

LE CALCUL DE L'IMPOT DE PLUS VALUE

- Le prix de cession
- Le prix de revient
- Les abattements pour durée de détention
- L'imposition
- Le formulaire déclaratif
- La taxe sur les plus value élevées

90
MN

PARTIE 3

LES EXONÉRATIONS

- Donations, successions
- Résidence principale
- Acquisition de la résidence principale par remploi
- Invalidité
- Autres régimes spéciaux

10
MN

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

15
MN

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale